

De: Rouleau, Pierre
Envoyé: 4 avril, 2003 16:22
À: 'annie.belanger@menv.gouv.qc.ca'
Cc: Demers, Michel (GC-PM-LPEN); Patoine, Serge
Objet: RE: Traverse Hudson-Oka

Annie

Voici sommairement les réponses à tes question (tel que discuté lors de notre appel conférence d'aujourd'hui)

bonne fin de semaine

Pierre Rouleau, ing
Surintendant, Développement des voies navigables
Garde côtière
101 boul Champlain, Québec
G1K 7Y7
Tél:(418) 648-7493
Fax:(418) 648-4877
Internet:rouleaup@dfo-mpo.gc.ca

-----Message d'origine-----

De: annie.belanger@menv.gouv.qc.ca [SMTP:annie.belanger@menv.gouv.qc.ca]
Date: 4 avril, 2003 10:45
À: rouleaup@dfo-mpo.gc.ca
Cc: gilles.brunet@menv.gouv.qc.ca; jean.sylvain@menv.gouv.qc.ca
Objet: Traverse Hudson-Oka

Bonjour M. Rouleau,

Nous aimerions avoir votre collaboration pour éclaircir quelques points qui nous semblent être de la compétence de votre organisme. Ces points concernent le projet, que nous avons à traiter, de dragage du chenal de la traverse entre Hudson et Oka dans le lac des Deux Montagnes. Les documents attachés au présent message contiennent les calculs de largeur effectués par Génivar de même qu'une photo du type d'embarcation utilisé pour effectuer la traversée entre les deux municipalités.

Voici donc les éléments pour lesquels nous désirons avoir votre expertise :

1. Vérification des calculs effectués relatifs à la largeur du chenal ;
2. Votre opinion :

à notre avis le guide de conception des voies navigables sécuritaires publié par la Garde côtière ne s'applique pas au présent cas pour les raisons suivantes:

Le guide en question vise la conception de voies de navigation commerciale tenant compte de certains facteurs tels que:

- navires monocoques de fort tonnage(cargos, pétroliers, porte conteneurs etc) transitant à des vitesses élevées vs petits navires en touage (traverse Oka-Hudson).
- navigation dans le sens de l'écoulement ce qui implique un équilibre des forces s'appliquant sur la coque des navires influençant la manoeuvrabilité de ceux-ci
- sur ce que devrait être la largeur théorique du chenal ;
- sur la sécurité de la largeur de 60 mètres pour le dragage proposé ;
- sur le fait que les calculs réalisés par Génivar ne tiennent pas compte des vents et des courants qui sont transversaux à la direction de la traverse.

3. Autorisation, approbation, permis :

- La Garde Côtière a-t-elle des autorisations à donner relativement à la réalisation des travaux et aux paramètres que doit avoir le chenal (largeur, longueur, profondeur) ?
- Le dragage et le déversement des matériaux en eau libre sont assujettis à la loi sur la protection des eaux navigables.
- La Garde Côtière doit-elle donner une approbation "post-travaux" en ce qui a trait à la navigabilité du chenal et à son exploitation ?
- Ceci ne relève pas de la juridiction de la GCC.
- La Garde Côtière, Transport Canada ou tout autre organisme fédéral doivent-ils donner un permis pour l'exploitation d'un traversier ?
- Non pour ce qui est de la GCC cependant Transports Canada (sécurité maritime) pourrait avoir une implication à cet effet. (réf Monsieur Pierre Lebrun bureau de Montréal)

4. Quelle est la définition de " chenal " pour la Garde Côtière ?

Nous n'avons pas de définition spécifique à la GCC cependant celle qu'on retrouve dans le grand dictionnaire terminologique du Québec nous semble tout à fait pertinente soit:
passage naturel ou non délimité par des bouées, balises, ou par des alignements successifs, dans lequel la navigation est assurée selon une profondeur annoncée

Merci beaucoup pour votre collaboration!

Annie

Annie Bélanger, B.Sc. Chimie, M.Sc.

Chargée de projet

Ministère de l'Environnement

Service des projets en milieu hydrique

☐ (418) 521-3933 poste 7250

☎ (418) 644-8222

☐ annie.belanger@menv.gouv.qc.ca <mailto:annie.belanger@menv.gouv.qc.ca>

<< Fichier: bateau Hudson-Oka.jpeg>><< Fichier: conception du chenal.pdf>>



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
Région du Québec
Programmes maritimes
Voies navigables

Coast Guard
Québec Region
Marine Programs
Waterways

Classif. sécurité / Security

Le 9 avril 2003

Votre réf./Your ref.

Monsieur Guy Fortin, analyste
Direction de l'expertise environnementale
et des communications
Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement
575, rue Saint-Amable, 2^e étage, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Notre réf./Our ref.
DMOA - 8125-2-1

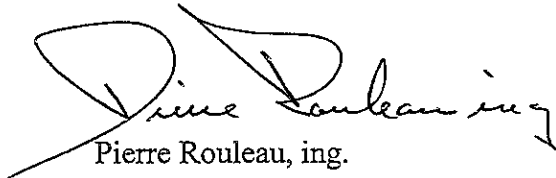
Objet: Projet de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le lac des Deux-Montagnes

Monsieur,

La présente se réfère à votre demande d'information relative au projet en rubrique.

Tel que demandé, veuillez trouver ci-joint, copie des réponses aux questions posées par Madame Annie Bélanger du Ministère Québécois de l'Environnement.

Espérant le tout conforme à votre attente veuillez agréer, Monsieur Fortin, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Pierre Rouleau, ing.
Surintendant

MD/sp

p. j.

Canada



101 boul. Champlain (3^e étage) Québec QC G1K 7Y7
Tél: (418) 648-7493 Fax: (418) 648-4877 Internet: RouleauP@dfo-mpo.gc.ca